

Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN APPARTEMENT au 4^{ème} étage du bâtiment B et **D'UN BOX**
Dépendant d'un ensemble immobilier dénommé
RESIDENCE LE PATIO DES CHARTREUX
sis à MARSEILLE (13004), 10, rue Sainte Adélaïde,
cadastré section 816 A n° 146 pour 28 a 42 ca

MISE A PRIX : SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000,00 €)

VISITE LE JEUDI 10 AVRIL 2025 DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 23 AVRIL 2025 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Au sein du volume UN :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier dénommé
« **RESIDENCE LE PATIO DES CHARTREUX** »
situé à MARSEILLE 4^{ÈME} ARRONDISSEMENT
(BOUCHES-DU-RHÔNE) 13004, Rue Sainte Adélaïde,
Bd Saint Bruno et Bd Meyer,
Cadastré section 816 A n° 146, lieudit 13 boulevard
Meyer pour 28 a 42 ca.

Lot numéro cent soixante-quatre (164) :

Au quatrième étage du bâtiment B, un appartement de
type 3 portant le numéro B 45 sur le plan et comprenant :
- un séjour-cuisine, un dégagement, deux chambres,
une salle d'eau, un WC et une terrasse,
Et les 88/10000èmes des parties communes générales.

Lot numéro vingt-trois (23) :

Au deuxième sous-sol, un box portant le numéro 55 sur le plan,
Et les 8/10000èmes des parties communes générales.

L'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître VIGNAL, notaire à Marseille, le 23 novembre 2017, publié au SPF de MARSEILLE 3 le 30 novembre 2017, volume 2017P, n° 8356.

D'après le procès-verbal de description

Maître VERSINI, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 20 août 2024 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement porte le n° B45 et se situe au 4^{ème} étage du bâtiment B. Il se compose d'un vaste séjour avec cuisine distribuant au moyen d'un couloir deux chambres, une salle d'eau et un WC.

Le box porte le numéro 55 et se situe au 2^{ème} sous-sol.

Les lieux sont loués suivant bail du 17 février 2020 moyennant un loyer mensuel révisé, charges comprises de 890 euros.

Le syndic de la copropriété est l'agence PERIER GIRAUD (13006), 273, rue Paradis.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur BAROUH stipule une surface loi Carrez de 67,86 m².

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE**

GARANTIES ET CAUTIONS, société anonyme au capital de 262.391.274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS n° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 59, Avenue Pierre Mendès-France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,
Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**,
SELARL EKLAR AVOCATS.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.63

- f.hoffmann@eklar.com

- Au **Grefe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 24 février 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat